



Le transport routier, branche d'activités de la filière forêt bois située entre la forêt et la première transformation, est composé de prestataires de services, souvent organisés en entreprises unipersonnelles.

Au fil de l'évolution de la demande et des besoins en logistiques des entreprises de l'aval de la filière, le transport routier a su s'adapter en contractualisant aussi bien avec des petites et moyennes unités de transformations, mais encore des entreprises ou industries lourdes de tailles importantes, jusqu'au structures productrices de bois énergie.

Soutenir le GTFGE et donc nous rejoindre, c'est nous donner la force de conforter nos réussites, et de continuer ensemble nos actions en faveur du transport forestier régional.



GROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU GRAND EST

GTFGE

**3 allée des Tilleuls
54180 Heillecourt**

Mail : contact.gtfge@gmail.com



**L'UNION RÉGIONALE
DES TRANSPORTEURS
POUR SOUTENIR LA PROFESSION**



LE GROUPEMENT DES TRANSPORTEURS FORESTIERS DU GRAND EST, AU SERVICE DE SES MEMBRES ET DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS.

Créé en 2004 sur les deux anciennes régions Alsace et Lorraine, le Groupement des transporteurs forestiers a maintenant pour objectif de s'étendre à la nouvelle région afin de gagner en représentativité et en force de proposition.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le transport de bois sur le Grand Est concerne plus de 80 entreprises pour plus de 2,7 millions de tonnes de grumes de bois par an.



Il a pour objectif :

- De défendre et de faire respecter les intérêts généraux de ses adhérents, et plus globalement ceux de la profession en étant l'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales,
- De créer un espace d'échange et de rencontres, incitant à l'entraide et aux progrès des entreprises.

Exemples d'actions :

- Le suivi du développement de NaviForest
- Maintenir la sensibilisation des donneurs d'ordre sur la législation spécifique au transport de bois, et continuer les travaux engagés pour faire évoluer la législation routière (ex : demande de dérogation sur la longueur des SREM Forestier à 18,75 m comme les arrières-trains forestiers)
- Une recherche continue avec les partenaires publics pour trouver des solutions permettant de soutenir financièrement l'investissement des entreprises du transport de bois
- Développer notre partenariat avec les centres de formation professionnelle régionaux afin de répondre au mieux aux besoins de la profession
- Répondre aux sollicitations de partenaires sur des études techniques concernant le domaine du transport de bois (taxe routière, sécurité de la voirie et des tunnels,
- La représentation et la défense des intérêts généraux des adhérents et globalement ceux de la profession,
- a participation du groupement dans la rédaction du Programme Régional de la Forêt et du bois du grand Est (au côté de la DRAAF et de la Région grand Est),
- La consultation du groupement sur les mesures scolytes de la DRAAF,
- Un lobbying pour une validation de l'exonération de la CVO pour les transporteurs forestiers,
- Une étude sur la conservation des camions grumiers sur les autoroutes alsaciennes.

Nos actions sont soutenues et réalisées en collaboration avec l'interprofession de la filière forêt-bois Fibois Grand Est